

# ATL - Plan action 2023-24

## Objectifs prioritaires annuels de la CCA :

- 1 La qualité de l'accueil extrascolaire par la formation continue des accueillantes et la formation des animatrices
- 2 Coordination de l'accueil extrascolaire dans les 6 écoles fondamentales (réunion d'équipe, projet pédagogique)
- 3 Coordination des stages et plaines de vacances avec les opérateurs existants et soutien aux nouveaux opérateurs
- 4 Information et soutien à tous les opérateurs du prog.CLE
- 5 Amélioration de la communication avec les parents (contacts, brochures, site internet,...)
- 6 Soutien à la mise en place d'un projet jeunes

## Commentaire libre

Les objectifs prioritaires sont en lien direct avec le troisième programme CLE de Stoumont agréé le 1/04/2019.  
PA présenté à la CCA du 20/11/2023

## Plan d'action annuel de la coordination :

N°	Actions concrètes à réaliser	Axe de coordination	En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action	Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser	Commentaires libres
1	Réunions AES régulières	Accompagnement du développement de la qualité	Formation du personnel	1	Ces réunions permettent aux accueillantes de partager leurs difficultés quotidiennes et d'y réfléchir en s'appuyant sur le "référentiel" de l'ONE et les formations continues. Organisées en fonction des besoins. CATL + RH + AES
2	Formation de base et continue	Accompagnement du développement de la qualité	Formation du personnel	1	Proposition de formation de base pour Marine Théâtre. Formation continue en équipe (Teignouse, thématique "Emotions") et individuelle, également pour les responsables de projets.
3	Gestion de l'AES	Mission(s) spécifique(s) éventuellement prévues par la convention entre la commune et l'ONE : à préciser dans les commentaires.	Autres à préciser dans les commentaires	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- collaboration avec les Directions d'école</li> <li>- relais pour les parents</li> <li>- suivi des projets du personnel de l'accueil</li> <li>- application du ROI (fiches d'inscriptions, extensions)</li> <li>- factures</li> <li>- commandes de matériel</li> <li>- attestations fiscales</li> <li>- demandes de subsides ONE</li> </ul>
4	Accueil du mercredi après-midi	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Potentiel d'activité (catégorie)	1 + 2	L'accueil du mercredi, à La Gleize, est assuré par 2 animateurs minimum. Programme varié d'activités multidimensionnelles. Sur inscription. Club Nature une fois par mois avec le partenariat du Fagotin (un animateur supplémentaire). Partenariat conteuse pour le groupe des maternel. Le taux d'encadrement respecte les normes ONE.
5	Accueil lors des journées de formation des enseignants "journée pédagogique"	Accompagnement du développement de la qualité	Potentiel d'activité (catégorie)	1 + 2	L'accueil organisé dans chaque école en fonction des dates de formation. Des activités multidimensionnelles sont proposées aux enfants. Horaire : animations 9h-16h + accueil à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 17h30 le soir. Sur inscription, le taux d'encadrement respecte aux mieux les normes ONE.
6	Soutien et relais pour les opérateurs d'accueil	Accompagnement du développement de la qualité	Coordination et partenariat entre opérateurs	3	Rencontres avec les opérateurs d'accueil sur le terrain, accompagnement des nouveaux opérateurs, transfert des informations émises par l'ONE.

N°	Actions concrètes à réaliser	Axe de coordination	En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action	Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser	Commentaires libres
7	Coordination des stages et plaine de vacances	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Potentiel d'accueil (offre)	3	Coordination des stages et plaines sur la commune pour offrir un accueil sur l'ensemble du territoire communal et sur toute la période de vacances d'été et les autres congés suivant les besoins.
8	Plaine de printemps et d'été	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Potentiel d'accueil (offre)	3 + 4	Continuité de l'organisation d'un accueil de type "plaine" (CDV) lors des vacances de printemps (1 sem) et d'été (4 sem). Encouragement à la mise en place de partenariat. Engagement d'une coordinatrice de plaine.
9	Partenariat automne et détente (PAD)	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Potentiel d'accueil (offre)	3 + 4	Continuité de l'organisation d'un accueil de type "plaine" lors des congés de carnaval et automne. Soutien à la réalisation de partenariat. Engagement d'une coordinatrice de plaine.
10	Rédaction d'articles, publication et diffusion des programmes de l'ATL	Mise en œuvre de la coordination	Information des parents	5	rappel que les articles pour le Bulletin communal sont ouverts à tous les opérateurs souhaitant publier, folders-maquettes, brochure des stages, site internet, pageFB, newsletter
11	Soutien du Conseil Communal des enfants CCE	Accompagnement du développement de la qualité	Coordination et partenariat entre opérateurs	4	Soutien au CCSpa pour l'organisation du CCE, contact CCSJS Christophe Collard et relais administratif Lydie Noirfalise
12	Soutien du projet jeunes	Mise en œuvre de la coordination	Coordination et partenariat entre opérateurs	4 + 6	Soutien à l'opérateur AMO-Fagotin pour le "projet jeunes" sur Stoumont. Permettre une continuité/transition entre les 3-12 ans et les 12-18 ans (CCE, scène ouverte, caravane mobile, ...). L'ATL est un relais pour la promotion et le soutien de la mise en place d'activités. Subsidés spécifiques alloués par la commune.
13	Réalisation du programme CLE	Mise en œuvre de la coordination	Autres à préciser dans les commentaires	tous	renouvellement du programme CLE (2024-2029)